

Réforme des retraites : les gens ne sont pas des moyennes

L'une des nouveautés annoncées de la réforme des retraites dans la fonction publique, c'est la prise en compte des primes et indemnités dans le calcul des montants.

Illustrant cette nouveauté, M. Delevoye Haut-commissaire à la réforme des retraites a déclaré à l'occasion d'un entretien sur France Info, que les cadres administratifs de la fonction publique percevaient en moyenne 30% de leur traitement brut en primes et indemnités.

Cette comparaison avait pour objectif de justifier les efforts que le gouvernement pourrait consentir pour les enseignants.

Cette manière de faire est dangereuse.

Opposer enseignants et cadres administratifs, cela peut aboutir à terme à opposer enseignants et cadres administratifs aux autres personnels de catégorie B et C.

Il faut savoir que nos collègues de catégorie B et C sont loin de percevoir 30% de leur traitement brut en primes et indemnités. Selon le bilan social 2017-2018, ces primes et indemnités sont de l'ordre de 15% en moyenne.

Pour A&I UNSA, la réforme des retraites **n'est pas affaire d'opposition mais d'équité** entre salariés ayant des métiers, des responsabilités et des contraintes différentes.

Les personnels ne sont pas des moyennes !

La retraite par répartition, c'est le futur collectif que chaque salarié se construit, qu'il soit du privé ou du public, en cotisant chaque mois au régime qui lui est imposé : les employeurs ne sont pas les seuls contributeurs aux retraites !

Aujourd'hui, aucune explication claire et précise, qui permettrait aux collègues C, B, A a priori touchés par la réforme de comprendre individuellement ce qui les attendraient, n'a été fournie.

Cela n'est pas acceptable.

On ne peut demander à des fonctionnaires d'accepter sans manifester pareille réforme, alors que beaucoup d'entre-eux dans nos ministères éducatifs figurent parmi ceux ayant le moins de primes et indemnités de toute la fonction publique. **Dans ces conditions, le secrétariat national d'A&I UNSA réuni le 21 novembre 2019 appelle avec sa fédération l'ensemble des personnels administratifs de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la jeunesse et des sports à se joindre à la journée de grève et de manifestation du jeudi 5 décembre 2019.**

Pantin, le 25 novembre 2019

Jean-Marc Bœuf

Secrétaire général

Contact presse

Jean-Marc Bœuf, Secrétaire général

jean-marc.boeuf@aeti-unsa.org

06 80 07 51 04